

Sur Le Vif

L'actualité trimestrielle du Groupe P.E.A.C.E.

Mai 2014

numéro

50

Edito



Les pressions exercées par la France et la Belgique sur la Commission européenne contre l'Allemagne et son dumping social ont fini par aboutir à un accord.

Selon l'accord, les quelques 80 000 salariés des abattoirs auront droit, à partir du 1er juillet, à un salaire minimum horaire de 7,75€. Ce niveau sera porté à 8€ le 1er décembre, puis à 8,60€ le 1er octobre 2015, et enfin à 8,75€ le 1er décembre 2016.

«C'est le début de la fin du dumping salarial», «les prochaines étapes seront à la fois des contrôles très stricts et des avancées sur les conditions de logement et de travail» a déclaré le vice-président du NGG. Certains syndicalistes trouvent que le niveau du futur salaire minimum, à 8,50€ bruts/h, est insuffisant. De même, Frank Bsirske, président du syndicat de services Ver. di, juge qu'il faut rapidement envisager un salaire minimum de 10€ de l'heure. (Source *Le Monde*)

C'est une nouvelle importante qui bien sûr mettra un certain temps à faire sentir ses effets mais qui, c'est certain, aidera la filière viande française et belge, nos deux principaux marchés, et nous aidera dans nos démarches commerciales sur l'Allemagne.

Lionel LAURENT
Dirigeant Groupe



Sur Le Vif fête son 50^{ème} numéro !

Le premier numéro de notre journal interne alors baptisé «la lettre du CE ET DU CHSCT TRADEVIA» a été édité en juillet 1999, pour ensuite devenir *Sur Le Vif* en 2002.

Sur Le Vif s'est imposé au fil des années comme un lien entre la Direction, les représentants du personnel et l'ensemble des collaborateurs du Groupe P.E.A.C.E.. Aussi pour ce 50^{ème} numéro, Sur Le Vif arbore un nouveau look ! Une maquette complètement revue, qui marque un vent nouveau et augure la réorganisation du Groupe P.E.A.C.E. prévue cette année.

Bonne lecture.

Dans ce numéro...

Actu filière Avenir du Groupe
Santé & Sécurité

Parc auto Actu sociétés

Site de Production

Et de nouvelles rubriques!

Merci à tous ceux qui ont contribué à ce numéro.

Comité de rédaction :

Julie GONZALEZ - Alexandra LALOMIA
Alexandre NICOLAS - Marc PETRY
Arnaud SEEMANN - Cyril GRAFF
Anne Flora AZAIS-JARDEL

Conception graphique :

Christophe PERINO - Cyril GRAFF
Julie GONZALEZ

Impression :

Prim Service - Metz (57)

SLV est imprimé en 550 exemplaires

ACTUALITÉ Filière Viande

Valls rend fous les cuisiniers de Matignon



L'arrivée d'un nouveau premier ministre sonne comme un nouveau défi pour les cuisines de Matignon. Le Figaro révèle lundi dans un rapport confidentiel que moins d'une semaine après sa prise de fonctions, Manuel Valls aurait déjà chamboulé les menus selon ses goûts très précis.

Il ne mange en effet que de la viande rouge, et n'aime pas le poisson. Mais c'est surtout sur le dessert que les cuisiniers de la rue de Varenne devraient s'arracher les cheveux. Manuel Valls ne tolère pas le gluten et va devoir se priver de nombreux desserts.

Des exigences qui vont changer Christophe Langrée, chef de Matignon, arrivé en 2009 comme premier chef étoilé à servir Matignon. (Source: *Le Figaro*)

La filière viande appréciera également, gageons qu'elle soit mieux soutenue.

Site de rencontre pour plaisirs carnés

«Envie d'un plan cru près de chez vous?» La page d'accueil de **Bœuf-Lovers.com** n'y va pas par quatre chemins. Voici «le premier site de rencontre pour les amoureux de viande de bœuf».

N'y voyez rien de scabreux: l'inscription, gratuite, permet de créer un profil et d'accéder à 150 recettes. Divisés entre «bœuf addicts» (mangeurs) et «bœuf maestros» (cuisiniers), les membres sont ensuite invités à poster leurs propres astuces de cuisine, leurs adresses coups de coeur, et, si



affinités, à s'organiser un gueuleton autour d'un steak ou d'un onglet. Cette initiative décalée est le dernier coup de com' d'Interbev. Pour l'association nationale

interprofessionnelle du bétail et des viandes, l'heure est grave.

Selon les chiffres du ministère de l'Agriculture, en France, la consommation de viande de boucherie a

diminué de plus de 25 % entre 2011 et 2013.

À l'heure où végétariens, végétaliens, sans-gluten ont de plus en plus droit de cité, les carnivores affûtent leurs armes. L'an dernier déjà, Interbev avait embauché la chanteuse branchée Kumisolo pour un album et un livre de cuisine, *Bon Appétons*, entièrement dédiés à la viande. (Source: *Le Figaro*)

Toutes les initiatives sont bonnes pour promouvoir la filière!

AVENIR DU GROUPE par Lionel LAURENT

L'aventure du Groupe P.E.A.C.E a débuté le 5 septembre 1983. 30 ans ont passé depuis, et comme dans toutes les entreprises, se pose maintenant la question du départ du Dirigeant créateur, en clair mon départ. Soyez rassurés, j'y travaille depuis déjà un long moment.

La première étape, **structurer le Groupe et figer l'actionnariat**, a été finalisée en 2013. Les nouveaux actionnaires sont mes trois fils: William, Steve et Mathias.



Cyril GRAFF et Steve LAURENT

La deuxième étape, **mettre un dirigeant à la tête de chaque société**, est en cours.

En effet, Steve LAURENT, qui a commencé dans le Groupe comme désosseur en 2000, prend la tête de TRADEVIA, et Cyril GRAFF, arrivé en février 1999 pour mettre en place la politique de management Qualité Hygiène Sécurité et Santé au Travail a été nommé Administrateur Délégué d'INTERMEAT SERVICES Luxembourg courant mai 2014.

La troisième étape sera **mon départ**, mais ce n'est pas encore pour tout de suite puisque je continuerai à temps plein jusqu'en décembre 2017, puis j'accompagnerai encore le Groupe pendant pas mal d'années.



Au regard des nouvelles affectations de Cyril GRAFF, Marc PETRY assurera désormais la fonction de Responsable Qualité Hygiène Sécurité et Santé au Travail Groupe.

Entré chez TRADEVIA en 2003 en tant qu'Animateur Qualité, Hygiène et Sécurité, cela fait maintenant plus de 10 ans qu'il oeuvre au quotidien pour la santé et la sécurité de nos collaborateurs.

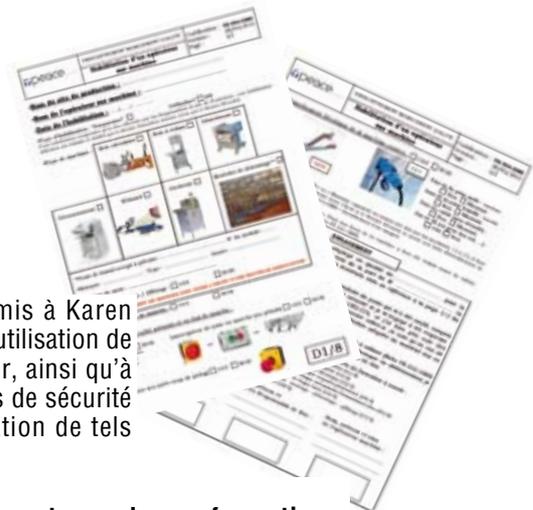
FORMATION

Habilitations machines

Bruno NARBERGER, notre formateur interne, est intervenu le 24 février 2014 auprès d'une nouvelle collaboratrice, Karen R., qui a pris ses fonctions de machiniste sur le site de production GESLER (01).



Cette cession a permis à Karen de se voir formée à l'utilisation de la machine à dénervé, ainsi qu'à l'ensemble des règles de sécurité inhérentes à l'utilisation de tels matériels.



Nous rappelons l'importance de ces formations, effectuées dans un premier temps par le Responsable de Site de Production (RSP) (habilitation temporaire), puis par notre formateur interne (habilitation définitive). L'habilitation permet au futur utilisateur de la machine de découvrir celle-ci, avec notamment la présentation des organes de sécurité (freins, arrêt d'urgence...), mais aussi la maîtrise de la gestuelle complète pour travailler en toute sécurité.

SÉCURITÉ & SANTÉ AU TRAVAIL

Challenge Sécurité Groupe 2ème semestre 2013

Nous avons l'honneur de vous présenter les sites vainqueurs de notre Challenge Sécurité pour le deuxième semestre 2013. Cette performance est d'autant plus grande qu'il est important de rappeler qu'il n'y a eu aucun accident sur l'ensemble de ces sites de production. FÉLICITATIONS !



AMNIMEAT
BENS
BERT MAES
BGMC
DE VLAEMINCK
DE LAVI
DEOM
FLORU WILLIAM

FLORU HERRMANN
GHL GROUPE
HARTMAN ET FILS
KURTH VIANDES
PROVIANDE
STARMEAT
VIANGRO



BIGARD AILLY SUR SOMME
BIGARD FORMERIE
COULAUD
ELIVIA MIRECOURT
GESLER
GRANDE BOUCHERIE PREMIERE
HUGUIER FRERES

LEVESQUES
MAZIERE
PORC GROS
PROFIL
SOMAFER
VIVONNE VIANDES



MARMY
SIGE

L'ensemble des sites se verra récompensé prochainement.



«Bouger, c'est la santé»

Football, jouons d'une autre façon !



La 20ème édition de la Coupe du monde se tiendra en juin prochain... au Brésil, pays du foot par excellence !

L'occasion de découvrir ce sport sous de nouveaux angles, et de bouger tout en s'amusant! Le football et ses dérivés permettent d'améliorer les réflexes et développer l'esprit d'équipe ! Des atouts à ne pas négliger.

Voici quelques idées pour le revisiter et y jouer autrement, avec ou sans vos enfants :



L'urban foot

L'urban foot se joue à 5. Au départ appelé « street soccer » et pratiqué sur un terrain en béton, ce sport est désormais célèbre et compte plus de 2 000 000 pratiquants dans le monde ! Né dans les années 40 au Brésil, il se joue partout. Les terrains ont des dimensions proches de celles d'un terrain de handball. Cette pratique urbaine est basée sur le plaisir et non pas la compétition. Les terrains, petits, permettent aussi d'axer le jeu sur la technique. À pratiquer entre copains, à l'heure du goûter !



Le futsal

L'apparition du futsal remonte à 1930 en Uruguay, suite à la première Coupe du monde. Le mot «futsal» provient de l'association des 2 mots «futbol de sala» soit «football en salle». Le futsal gagne une rapide popularité en Amérique du Sud et particulièrement au Brésil où il est encore aujourd'hui une vraie institution. En France, le futsal est apparu en 1978 dans la région PACA. Pour plus d'infos: <http://www.futsal-info.fr/regles.php>



Le beach soccer

Comme son nom l'indique, le football de plage, né en 1992 aux États-Unis, se pratique sur du sable. 2 équipes de 5 joueurs se confrontent avec des remplacements fréquents, sur un terrain trois fois plus petit que celui du football classique.

Ce sport est spectaculaire et intense ! De nombreux buts sont marqués et les gestes acrobatiques ne sont pas rares ! Pour plus d'infos : <http://www.fff.fr/equipes-de-france/18/>

SÉCURITÉ & SANTÉ AU TRAVAIL

Commentaires T1 - 2014 (au 30 avril 2014)

Le mot de la Direction Sécurité 



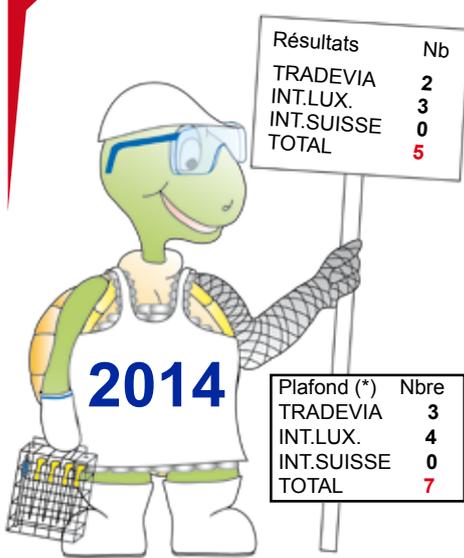
Le bilan des Accidents du Travail, à savoir 5 AT sur le Groupe, pourrait être considéré comme satisfaisant si nous n'avions pas eu à déplorer un accident très grave. Il s'agit, selon les premiers éléments de l'enquête, d'une défaillance majeure d'une commande d'une machine sur laquelle travaillait l'un de nos salariés. Les conséquences sont importantes et les lésions irréversibles.

Aussi, nous voulons attirer une nouvelle fois votre attention sur le risque majeur que représente le travail sur machine. Nous communiquons beaucoup sur ce point et apportons un plan d'actions détaillé (EPI, habilitations, sensibilisation...) pour la maîtrise de ce risque.

Malheureusement, nous ne pouvons prévoir l'imprévisible: une casse ou une défaillance machine ! C'est pourquoi nous vous demandons de signaler tout défaut ou dysfonctionnement d'organe de sécurité des machines que vous utilisez soit à votre Responsable, soit directement au service technique de nos clients. Il est important de le faire par écrit aussi souvent que possible afin de prouver la détection du défaut constaté.

Nous vous rappelons que tout salarié travaillant sur machine doit être habilité par un Responsable ou par notre formateur Groupe.

Vous pouvez joindre à tout moment le Service Sécurité par mail : securite@groupe-peace.com



(*) 5% des effectifs

CARAPEACE.

Commentaires par société



Nous avons déclaré 2 accidents sur la société TRADEVIA. L'un est en cours d'enquête administrative par la CPAM et l'autre a trouvé son origine dans une rixe entre deux salariés de la société !

Comme vous pouvez vous en rendre compte, la politique Sécurité ne saurait être remise en cause sur ces 2 accidents du 1er trimestre. Toutefois, il est très dommageable d'avoir à déclarer un accident suite à un coup reçu dans une bagarre.

De tels incidents ne doivent pas avoir lieu sur nos sites de production au sein de nos équipes, d'autant plus qu'il apparaît que l'origine de cette rixe relève de la vie privée.

Aussi, nous sommes satisfaits des résultats affichés sur le 1er trimestre car aucun ne relève d'un manquement grave à l'application de notre politique Sécurité. Rappelons-le, l'application rigoureuse de notre politique Sécurité dans sa globalité permet de réduire considérablement le risque de survenance d'accident grave. Seuls des défaillances ou des écarts dans l'application de cette politique peuvent être à l'origine d'accident du travail.



Les résultats affichés sur la société INTERMEAT, soit 3 AT, n'ont pas le même reflet que ceux déclarés sur la société TRADEVIA. Nous dénombrons un AT trajet (sans que notre collaborateur ne soit responsable de l'accident), un AT par coupure au mollet dû à une mauvaise gestuelle, mais surtout un AT résultant d'une défaillance machine qui a entraîné une grave lésion à l'un de nos salariés. Rappelons toute l'importance que revêt notre politique Sécurité avec les habilitations machinistes systématiques, et celle de signaler tout dysfonctionnement majeur du matériel de travail mis à notre disposition.

Tout travail sur machine doit être arrêté immédiatement en cas de détection d'une panne, du dysfonctionnement d'une commande ou d'un organe de sécurité.

Nous souhaitons à notre collaborateur un prompt rétablissement et l'assurons de notre entier soutien dans ces moments difficiles. Nous espérons le revoir au plus vite parmi nos équipes de travail.



Nous n'avons pas enregistré d'accident sur la société INTERMEAT Services SUISSE et remercions nos collaborateurs pour leur vigilance et leur investissement.

Des questions, des sujets à aborder...

Cyril GRAFF: 06 87 75 56 56

Marc PETRY: 06 80 46 96 06

securite@groupe-peace.com

Nous sommes à votre écoute. Merci de votre participation.



TRADEVIA



Bienvenue à **Alexandre NICOLAS**, nouveau Responsable des Ressources Humaines, faisant suite au départ de Marion LECLERE en début d'année.



Auparavant, Alexandre a été Responsable RH chez Castorama et aux Galeries Lafayette à Metz.

Alexandre aura en charge le Développement RH, les parcours de carrières, le plan de formation, la détection et le suivi de potentiels, la construction de parcours d'évolution au sein de l'entreprise et

assurer le dialogue avec les partenaires sociaux.

Bien évidemment, il pourra compter sur l'équipe RH déjà en place chez TRADEVIA: (Séverine ANDRYSZAK et Sabine NOVA), afin de lui faire découvrir l'organisation de l'entreprise et l'épauler sur différents sujets.

Déclaration d'Impôts 2014 - Revenus 2013



La date limite de dépôt des déclarations d'impôts 2013 a été fixée au **20 mai minuit pour la version papier et entre le 27 mai et le 10 juin minuit sur Internet en fonction du département de résidence.**

Le service du Personnel reste à votre disposition pour toutes vos questions.



Sensibilisons-nous au handicap en entreprise



Problèmes cardiaques, dépression, diabète, hernie discale... Autant de symptômes pouvant être reconnus comme des handicaps. Ils sont tout à fait compatibles avec de nombreux métiers. Chacun d'entre nous peut, à un moment ou à un autre, être concerné.

Qu'est-ce qu'un travailleur handicapé ?

«Toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont effectivement réduites par suite de l'altération d'une ou plusieurs fonction(s) physique(s), sensorielle(s), mentale(s) ou psychique(s)».

Anticiper les difficultés c'est aussi se donner un maximum de chances pour préserver son emploi.

Pour permettre de poursuivre votre parcours professionnel dans un environnement adapté, il est possible de demander la reconnaissance de qualité de travailleur handicapé. Ceci permettra à votre entreprise de réfléchir à de nouvelles conditions de travail qui répondront à vos restrictions médicales, et vous ouvrira le droit à des formations.

Comment est-on reconnu travailleur handicapé ?

Les procédures de demandes de RQTH varient entre 6 et 9 mois. C'est la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) qui délivre la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé. Mais c'est auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) que vous trouverez toutes les informations et l'accompagnement nécessaire au dépôt de la demande.

L'entreprise et ses obligations....

La loi impose aux employeurs de comptabiliser 6% de travailleurs handicapés dans leurs effectifs. Les employeurs peuvent s'acquitter de cette obligation en versant une contribution financière, en accueillant des stagiaires handicapés, en prévoyant des conventions en faveur des travailleurs handicapés et en passant des contrats de sous-traitance avec des établissements de travail du secteur protégé et adapté.



Pour toute question, contactez les services administratifs TRADEVIA: anicolas@groupe-peace.com ou 03 87 64 67 14.

INTERMEAT

Impôts français: déclaration des revenus 2013



En tant que résident français vous devez remplir votre déclaration de revenus 2013.

Vous devez pour cela compléter une déclaration n° 2042 mais également une déclaration 2047K, puisque vous avez encaissé des revenus à l'étranger.

ATTENTION : si vous ne disposez que de salaires exonérés de source étrangère retenus pour le calcul du taux effectif, remplissez directement les lignes 1AC et suivantes page 1 de la 2042 C (sans remplir la ligne 8TI). Vous êtes désormais dispensé de souscrire la déclaration n° 2047.

Nos services administratifs vous ont envoyé début avril 2014 les documents récapitulatifs de vos revenus perçus à l'étranger pour l'année 2013. Ces documents vous permettent de compléter votre déclaration d'impôt.

Carte d'impôt luxembourgeoise



Beaucoup ne nous ont toujours pas remis leur fiche de retenue d'impôt 2014 !

Rappel :
Dès réception de la fiche de retenue d'impôt 2014, celle-ci est à remettre sans délai à son employeur.

Au cas où la fiche de retenue d'impôt n'est pas remise à l'employeur, celui-ci se doit de procéder à la retenue d'impôt d'après les dispositions tarifaires les plus onéreuses, à savoir 33%. Pour obtenir cette fiche de retenue d'impôt, une demande est à adresser à l'Administration des Contributions Directes par le biais du formulaire «Demande

en établissement d'une fiche de retenue pour non-résidents 2014». Vous devez compléter le formulaire et y annexer les justificatifs nécessaires.

Si vous n'êtes pas encore en possession de votre fiche de retenue d'impôt 2014 et que vous désirez un formulaire de «demande en établissement d'une fiche de retenue pour non résidents», n'hésitez pas à contacter nos services administratifs.

Frontaliers belges, le fisc belge vous doit peut-être de l'argent !

Si vous êtes frontalier belge, marié ou cohabitant légal avec enfant(s) à charge, vous pouvez dès à présent introduire une réclamation pour les déclarations de revenus des 5 dernières années, afin de récupérer les avantages liés à l'exonération d'impôt pour enfant(s) à charge.

En effet, dans le principe du calcul d'impôt en Belgique, il existe une imputation de revenus exonéré d'impôts pour enfants à charge.

Or, jusqu'à ce jour, l'application de cette quotité de revenu exonérés venait s'imputer sur le revenu le plus élevé du contribuable au sein du ménage et ce quelle que soit l'origine de ce revenu.

Dans la plupart des couples frontaliers, où il y a perception d'un revenu belge et d'un revenu luxembourgeois, ce dernier est souvent le plus élevé. Dès lors, l'affectation de cette quotité de revenu exonéré pour enfant à charge, venait diminuer ce revenu luxembourgeois, qui est déjà de toute façon exonéré à la base. Ceci avait comme impact de faire perdre l'avantage de cette exonération sur le revenu belge qui, lui, était alors imposable entièrement.

La Belgique vient d'être condamnée par la cour de justice Européenne pour ce principe d'imputation de ce revenu exonéré d'impôt pour enfants à charge, au revenu le plus élevé si celui-ci est d'origine étrangère.

Les contribuables concernés peuvent porter réclamation. Plus d'informations et modèles de lettres de réclamation: www.asscofisc.com
(Source: Asscofisc)



Pour toute question, contactez les services administratifs INTERMEAT: jwunderlich@groupe-peace.com ou 00 352 52 30 37.

ACTIONS SOCIALES & CULTURELLES

Bilan CE 2013 (TRADEVIA)

RECETTES		DEPENSES	
Report 2012	24 042,48 €	Chèques vacances	14 761,00 €
Versement annuel oeuvres sociales	30 097,29 €	Chèques rentrée	6 448,00 €
Rétrocession INTERMEAT Services	25 366,00 €	Colis Noël	9 490,00 €
Rétrocession INTERMEAT Suisse	168,00 €	Chèques Noël	20 924,70 €
Rétrocession CESATEC	411,00 €	Chèques fête des mères/pères	8 116,00 €
Rétrocession P.E.A.C.E.	1 510,00 €	Semaines Vacances TRIGANO	2 030,00 €
Participation TRADEVIA (Chèques vacances)	7 495,00 €	Cadeaux CE (MEDIADEME)	5 659,83 €
		Divers (1% chèque acompte CADHOC)	370,00 €
		Chèques Naissance/Mariage/Retraite	315,00 €
Semaines Vacances TRIGANO	1 400,00 €	Participation Resto Madrange	44,00 €
TOTAL	90 489,77 €	TOTAL	68 158,53 €
EXCEDENT	22 331,24 €		



Nous vous rappelons que les **chèques cadeaux fêtes des Mères/Pères** vous seront envoyés courant Mai 2014. Ces chèques sont offerts à tous les salariés ayant au moins 6 mois d'ancienneté au 1er juin 2014 (c'est à dire embauchés au plus tard le 1er janvier 2014).



Cette année encore, les **chèques vacances** ont été reconduits auprès des salariés TRADEVIA ayant un an d'ancienneté au 30 juin 2014. Ils sont un moyen de paiement pour régler vos dépenses de vacances, loisirs, tourisme et se présentent sous forme de coupures de 10 et 20€. Ils seront envoyés courant du mois de Mai 2014.



Devant le succès des semaines de camping **TRIGANO**, nous sommes au regret de vous annoncer qu'il ne reste plus de disponibilités pour 2014. Nous souhaitons à toutes les personnes ayant réservées, de passer d'agréables vacances !!!!!

Voyage des 10 ans! (Groupe)



La Direction du Groupe P.E.A.C.E. offre cette année encore un voyage d'une semaine à ses plus fidèles salariés ayant 10 années d'ancienneté révolues.

Cette fois, c'est la Grèce, plus exactement l'île de Kos, qui accueillera début mai les heureux vacanciers... sous un soleil radieux nous l'espérons !
Dores et déjà, nous souhaitons à tous ces fidèles salariés un magnifique séjour sous le soleil grec.

CESATEC

CESATEC équipe le tramway de Valenciennes

Les produits de signalisation ferroviaire CESATEC ont été choisis pour équiper la nouvelle ligne du tramway de Valenciennes (Nord-Pas-de-Calais), récemment mise en service.

Signaux indicateurs de direction, boîtiers secours (photo ci-contre) au total ce sont près d'une centaine d'éléments qui ont été fabriqués et installés par nos techniciens.

Destinés à guider les conducteurs et à gérer les itinéraires, ces équipements sont indispensables à la sécurité et au bon fonctionnement du tramway.



Nicolas CHRIST a rejoint l'équipe de production CESATEC au poste de technicien câbleur.

A 21 ans, il est fraîchement diplômé d'un BTS Electronique, et après quelques expériences dans une société de travaux publics de la région c'est en toute aisance qu'il a intégré l'équipe CESATEC et a découvert la fabrication des afficheurs dynamiques, feux, radars pédagogiques et autres produits à leds de notre conception. Souhaitons-lui la bienvenue et une longue route au sein de notre Groupe.

Retrouvez toute l'actualité CESATEC sur www.cesatec.fr

PARC AUTO

Changement de pneus



Avec les beaux jours, il est temps de procéder au remplacement de vos pneumatiques hiver par des pneumatiques été.

Les températures ayant été très douces cet hiver et augmentant à partir du printemps, vos pneus hiver vont se détériorer rapidement et vous risquez l'accident.

Nous vous rappelons que les pneus été doivent être en bon état et présenter une usure régulière et surtout inférieure à 50%.

Enfin, profitons de cette édition particulière pour vous demander de redoubler de prudence et de vigilance en adaptant votre vitesse au volant car une recrudescence de PV pour excès de vitesse est à déplorer pour le début d'année 2014.

Etat des lieux

NB: Il est primordial de bien remplir ce document lors d'une attribution ou d'une restitution: il servira à imputer de façon impartiale les factures provenant du loueur lors de la restitution définitive du véhicule.

1. Plaque du véhicule.

2. Liste des dégradations intérieures et extérieures ainsi que l'état de propreté du véhicule : il convient de cocher avec votre RSP les griffes, impacts, rayures, chocs ou toutes autres anomalies concernant l'habitacle ou la carrosserie de votre véhicule.

A form titled 'Etat des lieux' with a central diagram of a car's interior and exterior. The diagram shows the front and rear seats, dashboard, and trunk area. The form has various checkboxes and fields for recording the condition of the vehicle.

3. Diverses vérifications : il s'agit de faire un diagnostic interne de votre véhicule (voyants d'alertes, niveaux des liquides, entretiens, kilométrages, présence des papiers...).

4. Date de vérif.: date à laquelle l'état des lieux a été fait: Nom du conducteur + Nom du vérificateur ainsi que les signatures qui sont indispensables.

HIGH TECH

Zoom sur...

Les box Internet

Vous connaissez tous les box proposées par les fournisseurs d'accès Internet : Livebox, Freebox, Neufbox, Bbox, DartyBox, le choix est large et à quelques différences, elles se valent toutes.

Ces box sont utilisées pour offrir des services triplay (Internet, télévision, téléphone) en passant sur votre ligne téléphonique et, pour quelques chanceux, par la fibre optique. Les dernières box offrent également des nouveaux services de stockage et enfin, la télévision en diffusion HD. Elles ont aussi leur propre système de sécurité et font office de barrière aux attaques provenant d'Internet. Dans la majorité des cas, elles permettent d'éviter l'addition de logiciel spécifique sur vos ordinateurs.



Tous ces boîtiers diffusent également le signal Internet par onde sans fil, appelé plus généralement WiFi. Si votre ordinateur est lui aussi équipé d'une carte de réception WiFi, vous pouvez alors surfer sur Internet, consulter vos mails ou naviguer sur les réseaux sociaux sans fil à la patte.

La téléphonie illimitée

Point fort incontestable des offres triplay : les appels gratuits et illimités vers de nombreuses destinations. Une partie des offres inclut également les appels vers une multitude de pays ainsi que vers les mobiles. Techniquement, attention à bien brancher vos téléphones sur la box Internet et non sur la prise d'arrivée de téléphone.

Comment choisir votre offre ?

• *Le dégroupage, c'est quoi ?*

En France, le réseau téléphonique appartient à Orange (opérateur historique), toutefois, dans un but de libre concurrence, l'opérateur a obligation de louer une partie des ses installations aux opérateurs alternatifs afin qu'ils puissent installer leurs propres équipements. C'est ce que l'on appelle le dégroupage de la boucle locale.

• *Débit*

Chaque opérateur vous offre un débit différent, à savoir que c'est votre ligne téléphonique (qualité, longueur, perturbation) qui détermine principalement le débit maximum supporté. Vous pouvez faire des simulations sur le site www.degrouptest.com



• *Durée d'engagement*

Selon les opérateurs, les contrats peuvent être bloqués sur une période donnée (1 ou 2 ans), si vous rompez le contrat avant l'expiration, le solde des abonnements est dû. Dans d'autres cas, il n'y a pas d'engagement de durée, toutefois, des frais de résiliation vous sont demandés et diminués d'une prime d'ancienneté par mois d'abonnement.

Il n'y a pas d'offre parfaite, il faut choisir son opérateur selon son lieu d'habitation, son budget et ses besoins.



Astuces: les raccourcis clavier

Un raccourci clavier, dans le sens informatique du terme, est une combinaison de touches permettant d'ouvrir un programme ou d'activer des fonctions sur l'ordinateur. La plupart des raccourcis clavier nécessitent de garder une ou deux touches appuyées simultanément (généralement parmi les touches spéciales, telles que Ctrl, Alt et Shift), avant de frapper une autre touche.

• **Annuler la dernière action avec CTRL+Z**

Ce raccourci est très pratique pour annuler la ou les dernières actions que vous avez faites sur votre ordinateur ou un logiciel en particulier. Imaginez que vous écrivez un texte sur Word et que malencontreusement vous supprimez un paragraphe : utilisez la combinaison de touches Ctrl + Z et tout redeviendra comme avant ! Bien souvent, il est possible de revenir à plusieurs actions en arrière avec cette méthode.

• **Faire une recherche rapide avec CTRL+F**

À tout moment, vous pouvez lancer une recherche grâce à ce raccourci clavier afin de retrouver rapidement un fichier ou un texte. Dans un logiciel de traitement de texte par exemple, la recherche vous permettra de retrouver un texte, et sur Windows un fichier ou un dossier. Sur Internet, la recherche peut être pratique pour retrouver un mot ou une expression au sein de la page sur laquelle vous vous trouvez.

SITE DE PRODUCTION



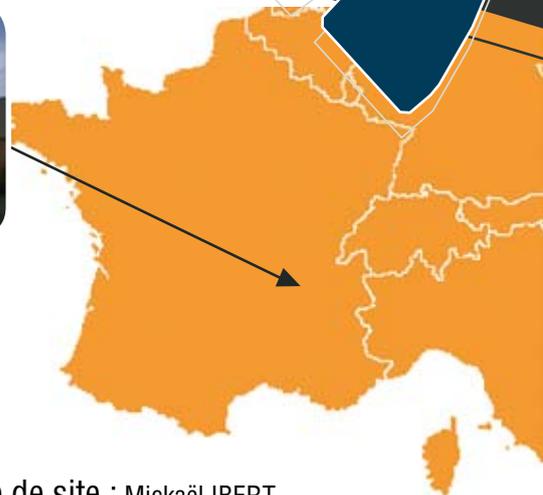
Notre client: **SOBEVAL**
Corbas (France)



Notre équipe:



Le site:



Responsable de site : Mickaël IBERT

Effectif moyen : 9 personnes

Type de production : désossage et parage veau

Volumes hebdomadaires : 50 Tonnes

Carnet rose

- Lorenzo JARRIGEON né le 18 février 2014,
- Kinga MANIOWSZCZAK née le 23 février 2014,
- Marie VOLTZ née le 24 février 2014,
- Isabel VALENT HORTA LOURO née le 27 février 2014,
- Mickaël GILBERT né le 12 mars 2014.

Bienvenue à tous les bébés
et toutes nos félicitations aux
heureux parents!

Départs en retraite

- Mampuya NGOMA MTUYISILA, départ le 31/12/13, après presque 12 ans au sein du site MADRANGE à Limoges au poste d'opérateur sur machine.
- Martial BUATHIER, départ le 31/03/14, après 14 ans sur notre site GESLER basé à Hotonnes où il a exercé son métier de boucher désosseur.

A tous deux, nous leur souhaitons une excellente et très longue
retraite bien méritée!



Martial BUATHIER

Partagez vos heureux événements en envoyant vos faire-parts
(naissance ou mariage) pour la prochaine lettre Sur Le Vif:
redaction-slv@groupe-peace.com



JEU CONCOURS

A l'occasion de ce numéro anniversaire, Sur Le Vif vous propose un jeu concours et permet aux **50 premiers** gagnants de remporter un **porte-clé design du Groupe P.E.A.C.E.**



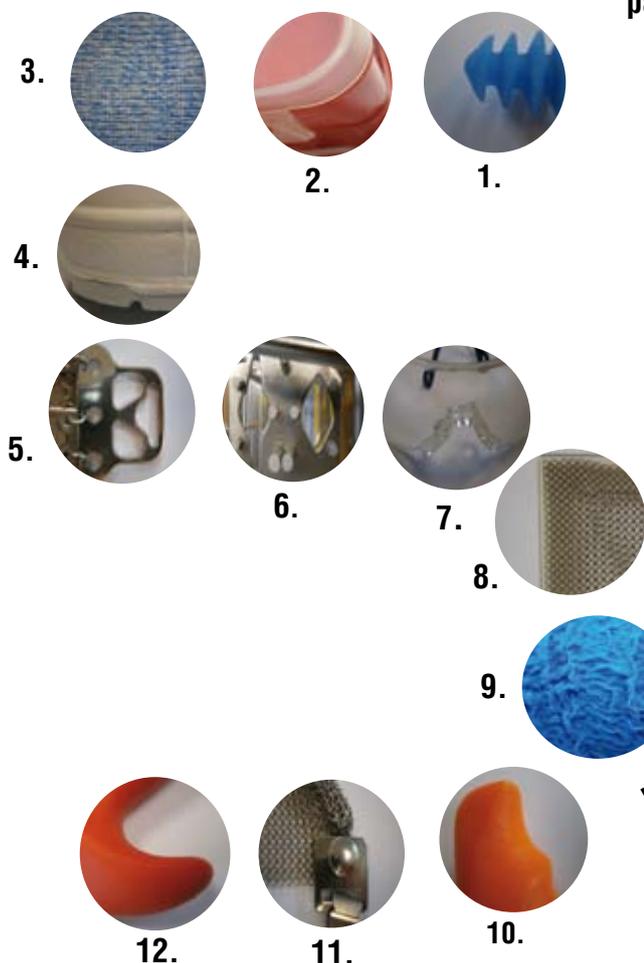
La première personne à donner les 12 bonnes réponses + la réponse à la question subsidiaire remportera une clé USB 8Go (date et heure du mail faisant foi).



Veillez adresser vos réponses par mail : jeuconcours@groupe-peace.com

Une seule réponse par personne est acceptée.

Saurez-vous associer les photos aux différents matériels de protection mis à disposition par le Groupe ?



- A. Gabarit test usure couteaux
- B. Trousse 1ers soins
- C. Lunettes de protection
- D. Gant anti-coupure
- E. Crochet à viande
- F. Chaussures de sécurité
- G. Gant machiniste
- H. Grille porte-couteaux
- I. Gant de protection épaulière
- J. Protection auditive
- K. Tablier de protection inox
- L. Garde couteau à parer

Question subsidiaire : à quel EPI appartient cette photo ?

